

Le Président,

Vu : Code de l'éducation – Livre VII – Chap. II – Art. L712-2

Vu : l'Arrêté d'accréditation

### ARRÊTÉ

La commission d'examen des vœux d'inscription sur la plateforme Parcoursup statuant en 2026 pour l'entrée en :  
DEUST mention Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles: Parcours DEUST AGAPSC  
parcours Activités aquatiques

Sur proposition de Guillaume BODET Directeur de l'UFR en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS); pour l'année universitaire 2026/2027 est ainsi composée :

Jury de 1<sup>ère</sup> ANNÉE sur la plateforme Parcoursup :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
<b>Président :</b>		
JOUBERT SEBASTIEN	PRAG - Professeur agrégé	UCBL
<b>Membres :</b>		
CONNES PHILIPPE	PU - Professeur des universités	UCBL
PEREZ DIDIER	PRAG - Professeur agrégé	UCBL

Le Directeur de l'UFR en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) Guillaume BODET est chargé de l'exécution du présent arrêté.

à Villeurbanne, le 16/12/2025

Le Président de l'Université Lyon 1

Bruno LINAK

